



PRINCIPAUTE DE MONACO

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Direction de la Sûreté Publique

2^e MONACO ePRIX – 13 Mai 2017

75^e GRAND PRIX DE MONACO – 25 au 28 Mai 2017

MODALITES CONCERNANT L'ACCES AUX IMMEUBLES ET PARKINGS

La Direction de la Sûreté Publique de Monaco informe toutes les personnes habitant ou travaillant dans les immeubles dont l'accès s'effectue obligatoirement par les points de contrôle du Circuit automobile de Monaco, qu'elles pourront s'y rendre sur simple présentation d'une **PIECE D'IDENTITE OU d'un PERMIS DE TRAVAIL** justifiant de leur droit (fournir une attestation de l'employeur mentionnant l'adresse de la société si celle-ci n'est pas stipulée sur le permis).

Ces différents points de contrôle d'accès du circuit canaliseront les entrées pendant les heures de fermeture les :

MONACO ePRIX	Samedi 13 Mai 2017	de 06h30 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Jeudi 25 Mai 2017	de 06h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Vendredi 26 Mai 2017	de 06h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Samedi 27 Mai 2017	de 07h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Dimanche 28 Mai 2017	de 07h00 à ouverture du circuit

Demandeur	Formulaire	Documents à fournir	Informations Complémentaires
Propriétaires et locataires des immeubles concernés	Square Gastaud ou site ACM www.acm.mc	Carte d'identité ou carte de séjour monégasque	Invités pendant heures de fermeture du circuit (nombre d'invités)
Particuliers ou Sociétés agissant pour le compte d'un propriétaire ou locataire	Square Gastaud ou site ACM www.acm.mc	Se munir d'un pouvoir	Invités pendant heures de fermeture du circuit (nombre d'invités)
Abonnés parkings publics			S'adresser à Monaco Parking
Utilisateurs de parkings privés	Site ACM www.acm.mc	Justificatif parking	Formulaire à déposer au Square Gastaud

Rappel : Les autorisations d'accès délivrées sur le secteur de la Condamine **excluent le stationnement et l'arrêt sur la voie publique.**

ATTENTION Les immeubles en bordure de circuit possédant une entrée hors des enceintes de contrôle, conservent le libre accès et ne sont pas touchés par ces mesures, hormis les bâtiments suivants : **ALBATROS, BEAU-RIVAGE, BRISTOL, LES CARAVELLES, CASTELLARA, ERMANNO, L'HIRONDELLE, PALAIS HERACLES, LE MAJESTIC, LE PANORAMA, PORTO-BELLO, LES PRINCES, LE RUSCINO, LE SARDANAPALE, LE SHANGRI-LA, LES VILLAS LES AIGLES COLOMBE, MINERVE, MONJOIE et QUAI KENNEDY.**

La Sûreté Publique de Monaco se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou accident survenant dans les immeubles ou sur les terrasses.

Les Accès Riverains/Parkings sont délivrés A TITRE GRATUIT et ne peuvent en aucun cas être vendus.

DELIVRANCE ACCES RIVERAINS (Square Gastaud) du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Tél. : (+377) 97 70 91 18 / 97 77 95 70 riverains@acm.mc